

M. LAKE : Le ministre voudrait-il se procurer du bureau du recensement les chiffres les plus exacts de la population d'Athabasca, indiquant où elle se trouve tant dans la partie est que dans la partie ouest ?

M. OLIVER : J'ai déjà donné les renseignements les plus complets, puisés au bureau du recensement, au sujet de cette partie d'Athabasca comprise dans l'Alberta. Est-ce que l'honorable député veut maintenant avoir ceux qui concernent la partie qui est située dans la province de Saskatchewan ?

M. LAKE : Oui.

M. R. L. BORDEN : Je soumetts que ce serait une économie de temps de préparer les mêmes explications au sujet des circonscriptions de Saskatchewan que nous aurons bientôt à étudier.

M. OLIVER : La compilation pour les deux provinces à la fois pourrait causer des retards.

M. R. L. BORDEN : Je veux dire que le ministre devrait tenir ces renseignements prêts.

M. OLIVER : Je les aurai.

M. INGRAM : L'honorable ministre (M. Oliver) doit nous donner la population des villes et des bourgs, mais n'y a-t-il pas des villages érigés en corporation? Aurons-nous ces chiffres aussi?

M. OLIVER : L'entente avec le chef de l'opposition est que la population des villes et des bourgs constituera la population urbaine, tandis que la population des villages figurera dans la population rurale.

M. W. WRIGHT : J'ai fait voir, il y a quelque temps, que d'après le recensement, les chiffres de la population d'Edmonton et de Calgary comprenaient non seulement la ville même, mais la campagne, sur un rayon de plusieurs milles.

M. OLIVER : Je ne puis donner que les chiffres du recensement. Si le recensement montre la population d'Edmonton et de Calgary, j'en conclus que c'est pour la ville et non pas pour la campagne environnante. D'ailleurs ce ne pourrait être qu'un bien petit coin de la campagne.

M. W. WRIGHT : L'honorable ministre (M. Oliver) se trompe.

M. OLIVER : Quelle serait alors la superficie?

M. INGRAM : Pendant que l'honorable député (M. W. Wright) fera son calcul je développerai l'argument que je viens de soulever. Prenez Pincher-Creek. D'après le recensement de 1901, sa population était de 837, et elle aurait considérablement augmenté depuis. Je crois qu'il vaudrait mieux inclure dans ce relevé les villages érigés en corporation ayant plus de 500 âmes.

M. OLIVER.

M. OLIVER : Je suis prêt à inclure les villages érigés en corporation comme population de ville. Mais l'honorable leader de la gauche et moi-même en sommes convenus autrement. Chez nous, quand un endroit prend tant soit peu d'importance, il prend le nom de ville et se paye le luxe d'un maire, d'un conseil et de tout l'attirail.

M. WRIGHT : Je fais remarquer que d'après le recensement, Calgary et Edmonton comprennent une grande étendue de terrain hors de la ville. Calgary-ouest, par exemple couvre 63 000 acres.

M. OLIVER : C'est la circonscription électorale de Calgary.

M. W. WRIGHT : Il n'y a pas d'autres chiffres que ceux-ci au recensement.

M. OLIVER : Je crains de ne pouvoir alors fournir les renseignements demandés. Je puis donner seulement les meilleurs chiffres disponibles.

M. R. L. BORDEN : Je ne tiens pas à surcharger le feuilleton mais pourrions-nous obtenir les mêmes renseignements concernant les écoles de chaque circonscription ?

M. OLIVER : Impossible de se procurer ces chiffres à Ottawa. Il faudrait s'adresser à Regina. Nous pourrions essayer de les avoir. Nous tâcherons d'obtenir avant lundi une réponse par télégramme. Nous n'avons aucune autorité sur ces gens.

M. R. L. BORDEN : On peut se les procurer là-bas sous forme de rapports ?

M. OLIVER : Dans les archives du bureau de l'instruction publique. Je ne crois pas toutefois qu'il existe de rapports montrant le nombre d'écoles par circonscription. Il serait possible, cependant, de le savoir en se servant de la carte géographique. Mais il faudra du délai et ce serait imposer à ces gens un surcroît de travail, que nous n'avons pas le droit d'exiger d'eux. Je le leur demanderai tout de même.

M. LAKE : L'honorable ministre (M. Oliver) voudra bien fournir en même temps les mêmes explications au sujet des villes de la Saskatchewan. Ce sera économie de temps.

M. OLIVER : A la demande du chef de l'opposition je donnerai pour la Saskatchewan les mêmes détails que pour l'Alberta.

M. BARKER : Le ministre a dit qu'il y avait beaucoup plus d'écoles dans une partie de la province que dans l'autre. Peut-il nous dire si le plus grand nombre sont des écoles publiques? Par exemple, était-ce des écoles galliciennes ou douchobores, au lieu des écoles publiques? Dans le Sud les écoles, je crois, sont des écoles publiques.

M. PETER TALBOT : Dans ma circonscription, ce sont toutes des écoles publiques, excepté deux écoles catholiques romaines.